

Ad VALOREM invente Comptes@Jour Rungis

Un service de proximité au coeur de Rungis
au sein même des pavillons

Nous connaissons votre métier



et nous avons des idées ...
pour vous apporter de vrais
solutions à l'ensemble de vos
problèmes administratifs
et au meilleur coût

Vous avez une carte d'acheteur ... vous pouvez en bénéficier

Le principe est simple :

- Vous déposez vos factures auprès de l'un de nos grossistes partenaires quand vous venez faire vos achats
- Vous déposez également tous les documents liés à un problème à traiter par notre cabinet
- Notre cabinet récupère les factures en fin de matinée auprès de nos grossistes partenaires
- Votre comptabilité est traitée quotidiennement par notre cabinet et est donc à jour en permanence
- Nous pouvons ainsi répondre à vos questions et résoudre vos problématiques sans délai et sans prise de rendez-vous
- Quand vous revenez faire vos achats, vous récupérez vos factures précédentes qui ont été traitées

Notre objectif est double :

- Transformer votre comptabilité en véritable outil de gestion
- Respecter les échéances fiscales sans stress

Cet objectif ne peut être atteint qu'avec une comptabilité tenue en temps réel

Imaginez que nous fassions autrement et que tous nos clients qui ont les mêmes échéances (TVA, impôts divers, charges sociales, autres déclarations) nous communiquent tous leur comptabilité au même moment (le plus souvent vers le 10 du mois suivant) et que nous devons en quelques jours traiter l'ensemble de ces dossiers ... Ce serait compliqué ...

Notre solution permet la tenue de votre comptabilité tout au long du mois afin d'être en mesure d'avoir traité tous nos dossiers vers le 5 du mois suivant puis de vous fournir des outils de gestion et des tableaux de bord chaque mois à l'instar de notre service **Pilotage** et consultables à tout moment via nos services **Connect**

Nous proposons donc une solution alternative à la méthode dite « à l'ancienne » qui consiste à traiter l'urgence (la TVA par exemple) manuellement et approximativement et en remettant à plus tard la mise à jour de la comptabilité (le mois suivant dans le meilleur des cas ...)